

Des conférences ou cours publics dans le Jura

Autor(en): **Mauley, Fritz**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **17 (1865)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DES CONFÉRENCES OU COURS PUBLICS DANS LE JURA,

par FRITZ MAULEY.

Parmi les traits qui caractérisent les mœurs des nations civilisées, il en est un dont on peut constater la persistance, la généralité et la vitalité. Je veux parler de ces Sociétés libres qui, ne relevant que d'elles-mêmes, contribuent à avancer et à favoriser la culture intellectuelle.

De tous les emplois que l'homme peut faire de sa liberté et de son activité, nul n'est à coup sûr plus digne d'éloges et d'encouragement que l'application à des buts d'utilité générale des forces individuelles mises en commun. Il y a là, soit pour les citoyens qui coopèrent à ce résultat, soit pour l'ensemble même de la chose publique, toutes sortes d'avantages qu'on ne saurait trop apprécier.

Parmi tous les buts que l'activité humaine peut se proposer, il en est un en particulier qui fait avec raison l'objet de l'esprit d'association, c'est le champ de l'instruction publique, de l'instruction pour tous et par tous.

Nous reconnaissons que, dans ce champ-là, nos autorités n'ont pas été inactives. Elles ont réorganisé nos établissements d'éducation primaire et créé des écoles moyennes partout où le besoin s'en faisait sentir.

Mais ce n'est pas encore assez.

Lorsque les pouvoirs constitués ont fait ce qui rentre dans leur sphère d'activité ou dans les limites de leur mandat, c'est aux Sociétés libres qu'incombe le devoir d'examiner si l'on a donné à l'instruction publique tout le développement dont elle est susceptible. L'homme est soumis à cette loi universelle du progrès à laquelle on dit que tous les êtres intelligents obéissent. Je ne veux pas parler de ce progrès fiévreux, exalté, farouche, impitoyable, si bien caractérisé par Tœpffer, de ce pro-

grès irréfléchi qui consomme une question par jour, qui ne sait rien organiser de stable et de véritablement utile et qui absorbe par anticipation les ressources financières de plusieurs générations. Il s'agit d'un progrès plus pratique que l'on peut réaliser sans grande dépense par le simple effet de l'association et qui peut être accompli par notre Société d'émulation. Je veux parler de l'*organisation de cours publics* dans les principaux centres de population du Jura.

Je vois un sourire d'incrédulité errer sur vos lèvres à l'ouïe de mon préambule.

La mode, me direz-vous, est aux sciences exactes, aux entreprises par actions, banques, caisses d'épargne et d'escompte, fournissant des dividendes ou n'en fournissant point. Notre siècle est un siècle positif, réaliste au possible. Si vous voulez être écouté, parlez de la crise industrielle, de chemins de fer, de remontoirs au pendant, des paiements au comptant, de l'intervention française au Mexique, etc.

Les études littéraires sérieuses, les recherches historiques ou archéologiques, à quoi cela peut-il mener ? se demandent les lions du jour, qui ne voient à l'horizon qu'une partie de billard ou de piquet, et qui sont tout heureux de poursuivre la Société jurassienne d'émulation de leurs sarcasmes et de leurs jeux de mots. On a bien tort, disent-ils, de se fatiguer l'esprit dans des recherches qui n'intéressent que fort peu de personnes. Les Actes de la Société ne sont lus que par quelques rares adeptes, comme on dit. Les initiés seuls applaudissent, les indifférents se tiennent à l'écart, et la masse du public les ignore. Tel est le langage que tiennent les indifférents. *Time is money* : c'est la devise de l'époque actuelle.

Examinons donc la question de savoir si, dans le siècle de matérialisme où nous vivons, il ne serait pas possible de subordonner des distractions futiles à des agréments d'un ordre plus relevé ?

Il faut de la distraction à l'homme après son travail de chaque jour, après ses occupations sédentaires qui le tiennent confiné pendant plus de douze heures à son comptoir ou à son

établi. N'y aurait-il pas moyen d'offrir à nos jeunes gens des délassements agréables et utiles en échange des distractions qu'ils vont chercher dans les établissements publics et qui, si l'on n'y met ordre, menacent d'étouffer toute aspiration plus noble et plus généreuse ?

Ne pourrions-nous pas, en un mot, travailler au développement moral et intellectuel de notre population en instituant des cours publics donnés par les membres de la Société d'émulation ou par d'autres personnes suffisamment qualifiées ? Ne serait-ce pas faire une œuvre tout à la fois de présent et d'avenir que de répandre l'instruction dans les masses ? Ne devrait-on pas faire tout ce qui est humainement possible pour éclairer le peuple et l'instruire de ses devoirs aussi bien que de ses droits ?

Ailleurs, les cours se multiplient chaque année et embrassent toutes les connaissances humaines qui ont d'utiles applications dans les arts, le commerce et l'industrie.

Pendant nos longues soirées d'hiver, n'éprouvons-nous d'ailleurs pas le besoin de nous soustraire aux préoccupations des affaires et de trouver un moment de calme et de sérénité d'esprit que ne procurent ni les discussions politiques souvent passionnées, ni les questions d'administration financière, ni les palliatifs d'une valeur problématique, auxquels on a recours pour remédier à la crise industrielle ?

Depuis quelques années, partout autour de nous, le goût des leçons publiques s'est produit avec une singulière vivacité. Un enseignement nouveau plus libre, plus familier, plus pratique que l'enseignement officiel des écoles supérieures et des académies, s'est constitué par l'initiative privée.

Partout dans la Suisse romande, il s'est formé des Sociétés qui sont appelées à rendre d'importants services à la cause du progrès intellectuel.

A Lausanne, à Genève, à Yverdon, à Neuchâtel, à Bienne, à Neuveville, des cours publics se donnent sous les auspices des Sociétés d'utilité publique.

Ces Sociétés comptent dans leur sein toutes les personnes

qui s'intéressent à l'avenir industriel et commercial de leur pays. Tout un public qu'on ne soupçonnait pas, s'est empressé autour de ces chaires improvisées.

Le désir de s'instruire y fait sans cesse de nouveaux progrès et de nouveaux adeptes, et l'on s'intéresse plus vivement aux choses qui sont du domaine de l'intelligence.

Dans les villes de la Suisse allemande, l'institution des cours publics existe depuis de longues années. A Berne, à Bâle, à Aarau, à Zurich, à St-Gall, à Coire, les cours ont lieu une ou deux fois par semaine. A Coire, par exemple, chaque souscripteur verse la minime finance de 3 à 5 fr., moyennant quoi il a le droit d'assister à toutes les séances, qui commencent en Novembre et finissent en Avril. Le produit de cette souscription est versé soit dans la caisse de la bibliothèque locale, soit dans la caisse du corps des cadets, ou est destiné à acheter des livres aux enfants pauvres, ou enfin est consacré à subvenir en partie aux frais d'une excursion entreprise par les élèves des établissements d'éducation supérieurs.

En Allemagne, les cours publics connus sous la dénomination de *Vorlesungen* sont populaires depuis fort longtemps ; il n'y a pas de village tant soit peu important par sa population, qui n'ait ses leçons publiques ; nulle part le dévouement pour ce genre d'amélioration n'est aussi grand qu'en Allemagne, aussi n'existe-t-il peut-être pas de contrée où l'instruction soit aussi généralement répandue que dans ce pays-là.

Aux Etats-Unis et surtout en Angleterre, où les écoles publiques sont sous le patronage de diverses Sociétés et où le gouvernement ne fait pour l'instruction que des sacrifices fort insignifiants, les cours publics sont considérés comme un puissant moyen de développement. Chaque localité tant soit peu importante possède une Société nommée *Mechanic institution*, laquelle organise des cours publics connus sous le nom de *Lectures* et qui correspondent aux *Vorlesungen* des Allemands, avec cette différence que celles-là ont un caractère à la fois plus scientifique et plus pratique, que l'étude des langues n'en est pas exclue, et que chaque séance est consacrée à traiter

un sujet qui forme un *tout* indépendant des matières déjà développées précédemment. Il importe de faire remarquer qu'il ne s'agit pas de leçons suivies, mais simplement d'entretiens libres ayant plutôt pour but d'éveiller la pensée que de donner une instruction approfondie. Une instruction de ce genre qui ne demande que l'attention d'une heure et sous les formes les plus accessibles que comporte l'enseignement, est plus goûtée que la lecture à tête reposée, elle donne des directions générales et saines à l'esprit.

On sait que l'Angleterre est la terre classique des *meetings*; dans chacune de ces assemblées, annoncées à l'avance, l'orateur traite un sujet qui a rapport aux sciences, aux arts, à la littérature, à l'économie politique, à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, à l'extension des sociétés de tempérance, et lorsqu'il a développé sa thèse, le président du *club* ouvre la discussion qui ne laisse pas d'être instructive et intéressante.

En France, le ministre de l'instruction publique, frappé de l'état d'infériorité dans lequel se trouvent plusieurs départements en fait d'instruction, comparé à la capitale et aux pays voisins, a donné pendant ces derniers temps une grande impulsion à l'institution de cours publics. A Paris, à côté de l'enseignement officiel, il s'est formé une association philotechnique, composée de professeurs, d'industriels, de commerçants, d'ouvriers, de publicistes, d'ingénieurs, laquelle a pour but de donner à l'*enseignement professionnel* tout le développement dont il est susceptible dans les provinces. Cette société est dirigée par des hommes de grand mérite, tels que *Perdonnet*, *Wolowsky*, *Bouchardat*. En 1860, elle ouvrait la première conférence, elle fait aujourd'hui deux cents cours.

A Lyon, sur le préavis de la chambre de commerce, la *Société d'enseignement professionnel du Rhône* s'est fondée. Elle se propose pour but la vulgarisation des notions scientifiques dans le monde industriel et commercial. Il s'agit ici d'un nouvel essai du système de l'association en vue de l'instruction, essai dont les résultats, quels qu'ils soient, intéressent tous ceux qui croient au progrès par la diffusion des lumières.

Cette institution des cours publics a été également introduite dans plusieurs villes du département du Haut-Rhin, notamment à Mulhouse, où des cours populaires ont lieu chaque année ; ils y sont ouverts par voie de souscription et ont déjà produit les meilleurs résultats.

Une société vient de se fonder à Florence à l'effet d'organiser dans cette ville des lectures du soir. Excellent mouvement que celui-là, même dans les conditions restrictives où il se produit.

D'après ce qui précède, on peut conclure que les cours publics sont devenus un besoin de l'époque ; partout ils prennent faveur excepté peut-être dans le Jura ; le mouvement grandit et acquiert de la force à mesure qu'il se développe. Cette institution est appelée à rendre d'importants services à la cause du progrès intellectuel partout où elle a été établie.

N'est-il pas opportun d'examiner la question de savoir si le Jura veut se laisser entraîner dans le mouvement qui se produit partout autour de nous ?

Nos jeunes gens reçoivent-ils un enseignement approprié aux besoins de la nombreuse population de nos ateliers et de nos comptoirs ?

Dans l'industrie, la concurrence que nous fait l'étranger est sans contredit une des causes de la crise qui sévit avec tant d'intensité. Pour ne pas perdre notre rang dans cette lutte ne faut-il pas des horlogers plus capables, plus exercés ? L'état actuel de la classe ouvrière dans nos localités industrielles est tel que nous devons mettre à sa disposition toutes les sources d'instruction, car il est opportun de donner à l'esprit de nos ouvriers plus d'aptitudes diverses ; à ce prix seulement ils retrouveront leur place dans les cadres du travail.

C'est à l'enseignement à leur aider dans ces conjonctures.

Dans notre société laborieuse, il n'y a qu'un nombre de jeunes gens relativement restreint qui aient fréquenté les cours d'une école secondaire, la précocité des apprentissages vient enlever le plus grand nombre à leurs études. Les uns ne sont pas suffisamment préparés à suivre les spéculations de la science pure. Il y en a d'autres enfin qui, malgré la tendance

matérielle de l'époque, ne sont pas insensibles aux choses de l'esprit et de l'intelligence, et voudraient être initiés au mouvement des idées de notre temps. Il ne leur manque que de l'encouragement et l'occasion. Des cours pourraient leur être donnés aux heures où ils auraient le loisir de les suivre. Dans ces cours, le professeur approprierait les questions de science, d'histoire et d'économie politique à l'état de leurs connaissances et au degré de développement de leur intelligence.

En matière d'instruction, le bien obtenu est souvent difficile à apprécier, mais le mal qu'on prévient est incalculable.

Quoi de plus propre en effet à relever l'homme à ses propres yeux que de développer de ces questions d'économie politique qui ont trait à l'épargne, au crédit, à l'association, et de dérouler successivement devant lui les grandes découvertes scientifiques, les enseignements de l'histoire et les merveilles de la poésie !

Ces cours publics, organisés dans un large esprit de tolérance, offriraient aux uns et aux autres des occasions d'honnêtes délassements en même temps que de culture intellectuelle et morale, et auraient pour effet de réveiller dans la population le goût de l'étude et des choses sérieuses.

En conséquence, la Société jurassienne d'émulation est priée d'examiner la question de savoir si elle ne pourrait pas prendre l'initiative de l'organisation de leçons publiques, comme cela se pratique chez nos voisins de Neuchâtel, de Neuveville et de Bienne. Le Jura possède des hommes de goût et d'étude qui seront certainement disposés à prêter leur concours à cette œuvre d'utilité publique. Il ne s'agirait pas de créer des cours réguliers qui prendraient trop de temps aux personnes dévouées à la réalisation de l'œuvre, il suffirait d'organiser simplement un système de leçons dans lesquelles seraient traités des sujets appropriés à nos circonstances locales et ayant rapport au commerce, à l'industrie et à l'histoire du pays, suivant la convenance de l'orateur, et dont chacun pourrait être épuisé en une ou deux séances.

Je conclus en demandant que cette question des cours publics soit soumise à l'examen des sections.